Nº 98-314-X2011003 au catalogue

Recensement en bref

Les langues immigrantes au Canada

Langue, Recensement de la population de 2011

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Les langues immigrantes au Canada

Recensement en bref n° 2

Le Recensement de la population de 2011 a permis de dénombrer au-delà de 200 langues maternelles ou langues d'usage à la maison. Parmi ces langues, on distingue les deux langues officielles du pays (le français et l'anglais), les langues autochtones et les langues immigrantes, c'est-à-dire celles issues des vagues migratoires internationales qu'a connues le Canada au fil des siècles[1].

Le terme « langue maternelle » désigne la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les langues immigrantes sont originaires de tous les continents et appartiennent à des familles linguistiques diversifiées. En 2011, elles constituaient la langue maternelle de plus de 6,8 millions de personnes, soit 20,6 % de la population canadienne[2].

Plus de 40 % de la population ayant une langue maternelle immigrante est d'origine européenne, alors que les personnes dont la langue maternelle est l'une des diverses langues asiatiques composaient 56 % de la population de langue immigrante au Canada.

Les langues immigrantes se répartissent entre 23 grandes familles linguistiques

Le Recensement de la population de 2011 a permis d'identifier 23 grandes familles linguistiques dont l'effectif est suffisamment important pour faire l'objet d'une diffusion (tableau 1). Trois familles de langues maternelles immigrantes comptaient plus d'un million de personnes : les langues romanes, les langues indo-iraniennes et les langues chinoises.

La famille romane comprend deux langues dont la population dépasse 400 000 personnes, soit l'italien et l'espagnol (figure 1). Les langues indo-iraniennes comprennent, entre autres, le persan, principalement parlé en Iran, dont l'effectif est de 177 000 personnes. Elles comprennent également plusieurs langues du sous-continent indien, dont le pendjabi (460 000) — principale langue immigrante déclarée au Canada — l'ourdou (194 000), ainsi que l'hindi et le gujarati, toutes deux comptant chacune un effectif d'un peu plus de 100 000 personnes.

1. Le terme « langues immigrantes » désigne les langues (autres que le français, l'anglais et les langues autochtones) dont la présence au Canada est initialement due à l'immigration.
2. Les statistiques sur les langues immigrantes présentées dans ce « Recensement en bref » sont tirées des réponses uniques et des réponses multiples. Les personnes vivant dans un établissement institutionnel sont exclues.

Tableau 1 Population des familles de langues maternelles immigrantes, avec indication des principales langues composant chacune de ces familles, Canada, 2011[1]

Famille linguistique	Principales langues	Nombre	Pourcentage
Langues nigéro-congolaises	Akan, swahili, rundi	81 135	1.2
Langues couchitiques	Somali, oromo	45 880	0.7
Langues sémitiques	Arabe, hébreu, amharique	449 580	6.6
Langues turques	Turc, azerbaïdjanais	36 750	0.5
Arménien	Arménien	31 680	0.5
Langues indo-iraniennes	Pendjabi, ourdou, persan, gujarati, hindi	1 179 990	17.3
Langues dravidiennes	Tamoul, malayalam, telougou	175 280	2.6
Langues chinoises	Chinois (n.d.a.[2]), cantonais, mandarin	1 112 610	16.3
Langues tibéto-birmanes	Tibétain, birman	8 210	0.1
Coréen	Coréen	142 880	2.1
Japonais	Japonais	43 040	0.6
Langues malayo-polynésiennes	Tagalog, ilocano, malais	443 750	6.5
Langues taï-kadai	Lao, thaï	22 615	0.3
Langues austro-asiatiques	Vietnamien, khmer	174 455	2.6
Langues romanes	Espagnol, italien, portugais	1 196 390	17.5
Langues germaniques	Allemand, néerlandais, yiddish	611 165	8.9
Langues slaves	Polonais, russe, ukrainien	721 605	10.6
Langues baltes	Lituanien, letton	14 055	0.2
Langues finno-ougriennes	Hongrois, finnois, estonien	96 200	1.4
Langues celtiques	Gallois	3 885	0.1
Grec	Grec	117 890	1.7
Albanais	Albanais	25 010	0.4
Langues créoles	Créole haïtien	75 255	1.1
Autres langues	Kabyle, géorgien, mongol	29 410	0.4
Ensemble des langues immigrantes		6 838 705	100

Notes :
1. Les familles linguistiques figurent selon la grande région d'origine : les langues d'Afrique et du Moyen-Orient sont présentées en premier, suivies des langues asiatiques (sous-continent indien, Asie de l'Est et Asie du Sud-Est), des langues européennes et, finalement, des langues créoles, qui proviennent principalement d'Amérique, mais qu'on retrouve aussi dans d'autres régions comme l'océan Indien.
2. N.d.a. signifie « non déclaré ailleurs ».

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

La famille chinoise se distribue principalement entre trois grandes langues : le cantonais, déclaré par 389 000 personnes au recensement, le mandarin (255 000) et le chinois, n.d.a.[3] (441 000). À noter que la catégorie « chinois, n.d.a. » est constituée en grande partie des personnes ayant déclaré « chinois » à la question portant sur la langue maternelle lors du recensement, sans autre spécification. Il peut donc s'agir de personnes ayant le mandarin, le cantonais ou toute autre langue chinoise[4] comme langue maternelle.

3. N.d.a. signifie « non déclaré ailleurs ».
4. Outre le mandarin, le cantonais et le chinois, n.d.a., les langues chinoises comprennent également le hakka, le taïwanais, le chaochow, le fou-kien et le shanghaïen.

Encadré Langue chinoise, langues chinoises

Traditionnellement, par exemple en 1991 et 1996, les données diffusées par Statistique Canada ne faisaient pas de distinction entre les différentes langues chinoises. On ne disposait que d'une catégorie : « chinois ».

En 2001, la classification des langues a été élargie afin d'inclure plus de détails sur trois langues chinoises (mandarin, cantonais et hakka) et une catégorie générale nommée « chinois, n.d.a. » (non déclaré ailleurs). En 2006, la classification fut une fois de plus élargie pour inclure quatre autres langues chinoises (le taïwanais, le chaochow, le fou-kien et le shanghaïen). Cette classification des langues, qui comprend huit catégories, a été maintenue pour le Recensement de 2011.

Les spécialistes reconnaissent généralement une dizaine de langues chinoises parlées en Chine. En général, les locuteurs de ces langues ne se comprennent pas nécessairement entre eux. Par exemple, le mandarin et le cantonais sont des langues aussi différentes l'une de l'autre que peuvent l'être le français et l'espagnol. Les spécialistes désignent souvent ces langues comme des « dialectes », mais il s'agit vraiment de langues distinctes. Le cantonais et l'hakka, qui sont parlés dans le sud de la Chine, sont les langues les plus différentes des autres langues chinoises[1].

De plus, les Chinois de Chine se désignent eux-mêmes comme des Han (nationalité han), et le terme « chinois han » est utilisé pour décrire la famille des langues chinoises.

Pour le Recensement de 2011, Statistique Canada publie les données portant sur les langues chinoises prises individuellement afin de distinguer, par exemple, le cantonais du mandarin. L'information au sujet de l'ensemble des langues chinoises demeure toutefois pertinente.

1. GORDON, Raymond G. (sous la direction de). 2005. *Ethnologue. Languages of the World*, 15e édition, Dallas, SIL International, 1273 p.

   COMRIE, Bernard, Stephen MATTHEWS et Maria POLINSKY. 2003. *The Atlas of Languages: The Origin and Development of Languages Throughout the World*, éd. révisée, London, Quarto Inc., Facts On File Inc., 224 p.

   CRYSTAL, David. 1987. *The Cambridge Encyclopedia of Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 472 p.

Quatre familles linguistiques comptent une population dont l'effectif se situe entre 400 000 et un million de personnes : les langues slaves, les langues germaniques, les langues sémitiques et les langues malayo-polynésiennes. Parmi les langues sémitiques, la population dont l'arabe est la langue maternelle compte 374 000 personnes. La principale langue malayo-polynésienne est le tagalog, langue originaire des Philippines déclarée par 384 000 personnes.

Les autres grandes familles linguistiques dont les effectifs se situent entre 100 000 et 400 000 sont les langues austro-asiatiques, les langues dravidiennes, le coréen et le grec. Le tamoul est la principale langue dravidienne, ayant une population de 143 000, tandis que le vietnamien représente la langue austro-asiatique comptant la population la plus nombreuse au Canada, soit 153 000 personnes.

Certaines familles sont constituées d'une seule langue. De ce groupe, le coréen et le grec comptent respectivement 143 000 et 118 000 personnes.

Vingt-deux langues maternelles immigrantes comptent plus de 100 000 personnes

Au total, 22 langues maternelles immigrantes comptent plus de 100 000 personnes au Canada : neuf d'entre elles sont des langues d'origine européenne, tandis que les 13 autres sont d'origine asiatique (figure 1). Aucune de ces 22 langues ne provient d'Afrique subsaharienne. Parmi les langues européennes, trois ont une population supérieure à 400 000 personnes : l'espagnol (439 000), l'italien (438 000) et l'allemand (430 000). Les deux langues asiatiques qui comptent le plus de personnes dont elles sont la langue maternelle sont le pendjabi (460 000) et le chinois, n.d.a. (441 000).

Figure 1 Nombre de Canadiens dont la langue maternelle est l'une des 22 langues immigrantes déclarées par plus de 100 000 personnes, Canada, 2011

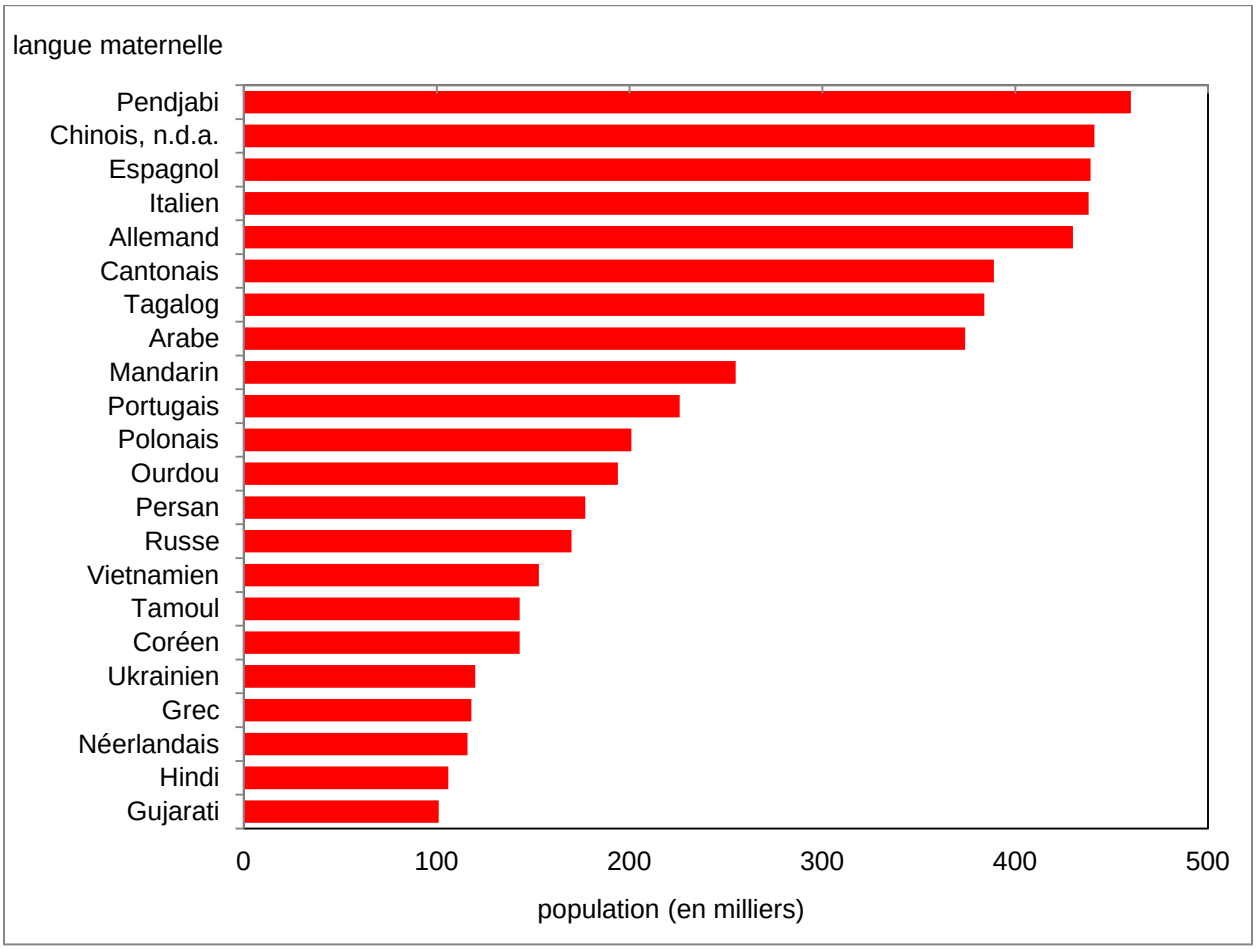

Note : N.d.a. signifie « non déclaré ailleurs ».
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

Trois langues maternelles immigrantes comprennent entre 350 000 et 400 000 personnes : le cantonais (389 000), le tagalog (384 000) et l'arabe (374 000).

Une autre langue chinoise, le mandarin, compte un effectif de 255 000 personnes, tandis que la population de langue maternelle portugaise, principalement en provenance du Portugal[5], s'établit à 226 000. Le nombre de personnes dont le polonais est la langue maternelle s'établit à environ 201 000.

Tous les autres groupes de langue maternelle comptent des effectifs inférieurs à 200 000 personnes.

La population dont la langue maternelle est le cantonais ou le mandarin est sous-estimée en raison d'un grand nombre de personnes qui déclarent simplement le « chinois » à la question sur la langue maternelle, sans préciser s'il s'agit du mandarin, du cantonais ou d'une autre langue chinoise. Si l'on connaissait plus précisément la langue des personnes ayant déclaré le « chinois », il est possible que le mandarin ou le cantonais, voire les deux, surpasseraient le pendjabi comme première langue maternelle immigrante au Canada[6].

La rétention des langues : de nombreuses personnes ayant une langue immigrante comme langue maternelle la parlent aussi à la maison

On utilise le terme « rétention » pour désigner le phénomène selon lequel les personnes ayant une langue maternelle immigrante donnée parlent cette langue à la maison. Cette rétention est dite « complète » lorsque cette langue est parlée le plus souvent, et « partielle » lorsqu'elle est parlée régulièrement, bien qu'elle ne soit pas la principale langue d'usage à la maison[7].

La notion de « taux de rétention (complète ou partielle) » désigne quant à elle la proportion de la population d'une langue maternelle donnée qui parle cette langue à la maison, le plus souvent ou régulièrement. Le taux de rétention fournit une indication de la vitalité linguistique des divers groupes.

Le taux de rétention des langues immigrantes varie assez peu chez la plupart des groupes de langue maternelle dont l'effectif est de 100 000 personnes ou plus (figure 2). Dix groupes de langue maternelle présentent un taux de rétention complète égal ou supérieur à 70 %, dont trois affichant un taux supérieur à 80 %, soit le pendjabi, le tamoul et le mandarin. Dans la majorité des cas, la principale langue parlée à la maison est donc la langue maternelle. Si l'on inclut la rétention partielle de la langue maternelle, 16 groupes linguistiques ont un taux de rétention égal ou supérieur à 80 %.

5. Selon le Recensement de 2006, 64 % de la population de langue maternelle portugaise est née au Portugal, 27 %, au Canada, et 6 %, au Brésil. L'information sur le lieu de naissance en 2011 sera accessible le 8 mai 2013 au moment de la première diffusion des données de l'Enquête nationale auprès des ménages.
6. Les statistiques de Citoyenneté et Immigration Canada révèlent toutefois qu'entre 1997 (année de la rétrocession de Hong Kong à la Chine) et 2009, le nombre de résidents permanents en provenance de la Chine continentale (majoritairement de langue maternelle mandarine) a largement surpassé celui des résidents provenant de Hong Kong (principalement de langue maternelle cantonaise). Durant cette période, plus de 400 000 immigrants sont arrivés de la République populaire de Chine contre 50 000 de Hong Kong. Au cours des 13 années précédentes (1984 à 1996), le nombre d'immigrants en provenance de la Chine continentale fut de 100 000 contre 300 000 en provenance de Hong Kong (Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres : aperçu de l'immigration*, différentes années).
7. Le Recensement de 2011 comprend deux questions portant sur les langues parlées à la maison : la langue principale, c'est-à-dire celle qui est parlée le plus souvent à la maison, et les autres langues parlées régulièrement, le cas échéant.

Figure 2 Taux de rétention complète et partielle des 22 principales langues maternelles immigrantes, Canada, 2011

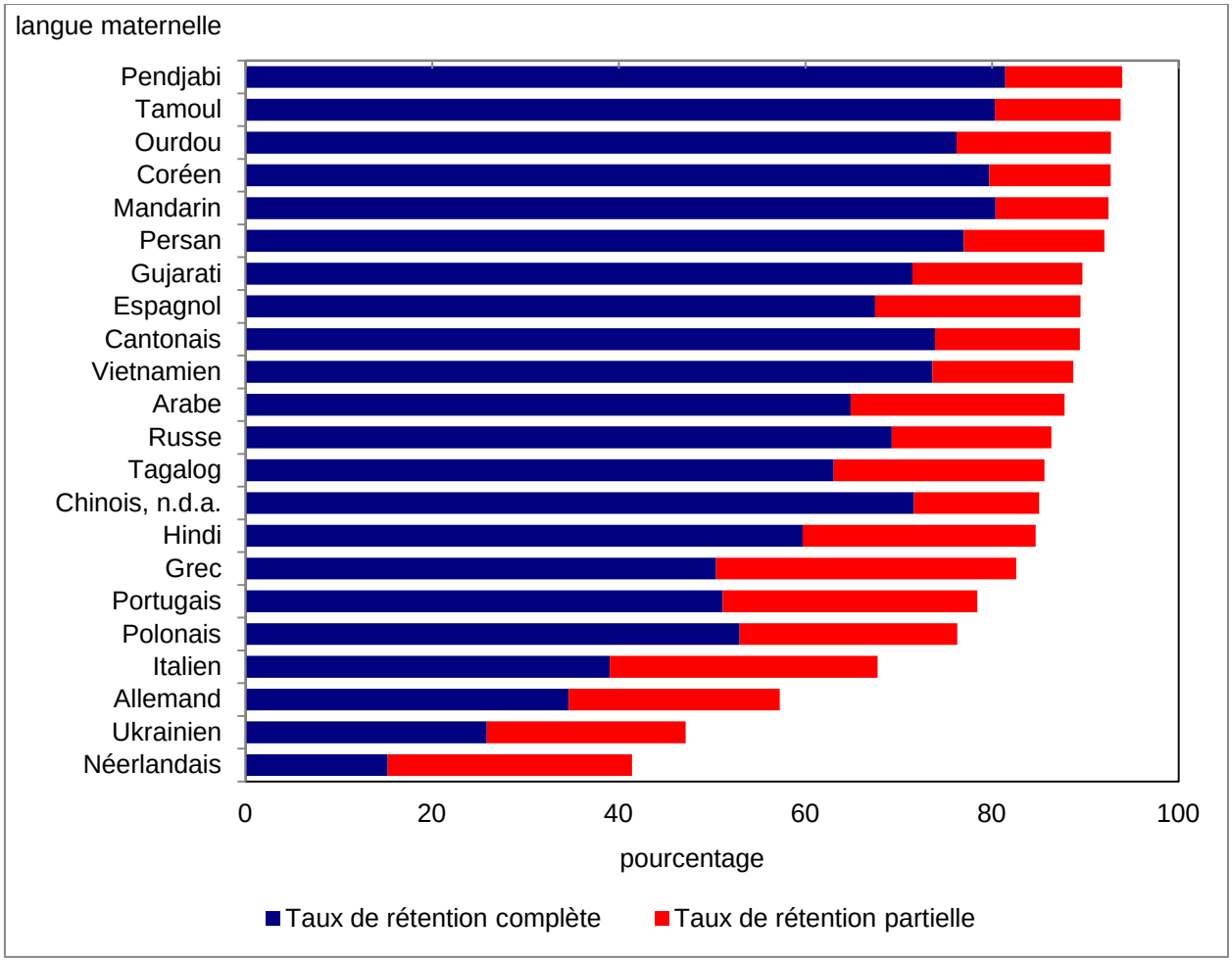

Note : N.d.a. signifie « non déclaré ailleurs ».
Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2011.

En raison de l'utilisation du français ou de l'anglais comme principale langue parlée à la maison, certains groupes de langue maternelle immigrante affichent des taux de rétention complète de leur langue inférieurs à 60 %. Ainsi, quatre des 22 groupes de langue maternelle comptant plus de 100 000 personnes utilisent le français ou l'anglais comme principale langue parlée à la maison dans une proportion égale ou supérieure à 50 %. Il s'agit de groupes linguistiques d'immigration plus ancienne, soit l'italien, l'allemand, l'ukrainien et le néerlandais. Chez ces deux derniers groupes en particulier, moins de 30 % d'entre eux parlent leur langue maternelle le plus souvent à la maison.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la langue à divers échelons géographiques se trouvent dans les Faits saillants en tableaux, n° 98-314-X2011002 au catalogue, Tableaux thématiques, n°s 98-314-X2011016 à 98-314-X2011045, et n°s 98-314-X2011048 à 98-314-X2011050 au catalogue, le Profil du recensement, n° 98-316-X au catalogue, ainsi que dans le nouveau produit du recensement Série « Perspective géographique », n° 98-310-X2011004 au catalogue.

Note aux lecteurs

Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage : Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors du Recensement de 2011 tout en maintenant la qualité des résultats, on applique une méthode qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire, les chiffres et les pourcentages peuvent varier légèrement d'un produit du recensement à un autre, comme le document analytique, les faits saillants en tableaux et les tableaux thématiques.

Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par René Houle, de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada, avec la collaboration des membres du personnel du Secrétariat des domaines spécialisés du recensement, de la Division de la statistique sociale et autochtone, de la Division des opérations du recensement, de la Division de la diffusion et de la Division des communications de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visitez notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 98-314-X2011003 au catalogue est offert gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada
© Ministre de l'Industrie, 2012
Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (*http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm*).
Octobre 2012
N° 98-314-X2011003 au catalogue
Périodicité : hors série
Ottawa
This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.